

**ELC 108 PROGRAMME DE LECTURE : LITTÉRATURE FRANÇAISE
(3 crédits)**

PRÉALABLES : ELC 102 Études textuelles **et**
ELC 103 Études sociologiques **et**
ELC 113 Littérature française de la Renaissance à la Révolution **et**
ELC 114 Littérature française de la Révolution à la 2^e Guerre mondiale

Nombre limite : 30 étudiantes ou étudiants

DESCRIPTEURS :

Objectifs : Rendre compte, oralement et par écrit, d'une quinzaine d'œuvres littéraires françaises n'ayant pas fait l'objet d'une activité pédagogique régulière.

Contenu : Choix de livres à établir avec la professeure ou le professeur. Situation des œuvres dans un contexte socioculturel et une tradition littéraire; analyse des points suivants : principaux aspects formels, structures et thèmes majeurs, marques dominantes des formes poétiques, narratives ou dramatiques.

AUTRES INFORMATIONS GÉNÉRALES

Pour vérifier si cette activité pédagogique est offerte à la présente session, consulter l'horaire sur le site de la Faculté des lettres et sciences humaines à la rubrique *Études* (<https://www.usherbrooke.ca/flsh/etudes>).

ELC 108 PROGRAMME DE LECTURE : LITTÉRATURE FRANÇAISE

Objectifs spécifiques

Se familiariser avec les principes d'une lecture méthodique (acte de lecture et organisation des acquis). Lire et analyser une quinzaine d'œuvres littéraires françaises n'ayant pas fait l'objet d'une activité pédagogique. Présenter des travaux écrits et des exposés oraux qui répondent aux exigences de l'enseignement supérieur (dans lesquels on retrouve une problématique claire, une démonstration rigoureuse qui s'appuie sur des exemples précis, et une langue conforme aux normes linguistiques).

Précisions sur le contenu

La cohérence et l'intérêt devraient guider l'étudiante ou l'étudiant dans ses choix de lecture. Quand les textes seront lus, il s'agira de les situer dans un contexte culturel et littéraire et d'analyser les éléments suivants : principaux aspects formels, structures et thèmes majeurs, marques dominantes des formes poétiques, narratives ou dramatiques.

Approche pédagogique

Le professeur responsable du programme supervise les lectures et les travaux tout au long de cette activité d'intégration. Il planifie le contenu et la fréquence des rencontres. Il agit comme personne-ressource.

L'étudiante ou l'étudiant établit son programme de lecture selon une entente écrite avec le professeur. Il ou elle doit avoir un rythme de lecture d'un livre par semaine environ, et se prépare ainsi pour des contrôles continus, écrits ou oraux.

Évaluation

Deux exposés oraux de 30 minutes chacun (15 %, 15 %)

Deux travaux écrits, l'un de 10 à 12 pages (30 %), l'autre de 12 à 15 pages (40 %)

Bibliographie

Une bibliographie sélective sera distribuée au premier cours.